SITUATION: ATTENTE TRAITEMENT

CONSEIL DE QUARTIER "EST"

Chrono	Dte Demande	Objet	Résidence	Rapporteur
115	13/09/2016	Le marquage au sol de la place de livraison située le long du trottoir rue Louvois face à l'immeuble du 32 rue de Villacoublay. En effet aujourd'hui, le marquage est peu visible car ancien, il m'a donc été demandé d'attirer l'attention des services municipaux sur la rénovation nécessaire de ce marquage. Cela rappellera la fonction précise de cet emplacement aux automobilistes indélicats, qui malheureusement sont nombreux et qui profitent de cet emplacement journellement.		FERRET Jean-Claude
116	11/10/2016	Sur l'aire de jeux du babillard,diverses dégradations: Un trou dans l'herbe,le sol qui se détériore;Deux jeux qui manquent,Le ressort de la vache qui ne doit pas convenir car les enfants ont tendance a toucher le sol si ils jouent un peu vite. Les photos correspondantes ont été fournies. Demande faite directement à Damien		FOVEAU Guilaume
117	17/10/2016	lorsque l'on descend du tramway à la station Inovel parc nord et que l'on remonte la rue Newport pour arriver aux habitations des résidences "Les bois" et "Exelmans" sur le trottoir de gauche (côté immeuble Connect, ex-Alcatel-Lucent), on arrive à deux passages piétons situés sur la rue Grange Dame Rose : - le 1er ne pose, a priori, pas de difficulté, car les voitures (arrivant de la partie sud/A86 de la rue Grange Dame Rose) voient les piétons et inversement ; - le 2nd est très périlleux car les voitures arrivent à grande allure de la partie nord/Meudon de la rue Grange Dame Rose et ne voient pas les piétons car ils sont cachés par le rond-point. Inversement, les piétons ne voient rien et s'engagent sur le passage piétons alors que le rond point semble vide et, là, des voitures peuvent débouler à toute allure (cela arrive très, très souvent entre 17h et 19h). Cette situation est très dangereuse car même un piéton adulte, en bonne forme et prudent peut se faire surprendre si bien que l'on peut grandement s'inquiéter lorsqu'il s'agit de piétons enfants ou de personnes âgées à mobilité difficile. C'est un gros point noir car l'arrivée du tramway a fortement grossi le nombre de piétons empruntant ce chemin pour regagner leur domicile à partir de l'arrêt Inovel Parc nord (y compris des collégiens et retraités). Dans cette mesure, il pourrait probablement être envisagé par la commune de ralentir la circulation ou de la stopper par intermittence via un feu tricolore.		PASSARD Guillaume
118	17/10/2016	Rue Exelmans 2 places de stationnement ont été limitées à 15 minutes sans mentionner "disque obligatoire". De ce fait aucun contrôle n'est possible et la police municipale ne peut pas intervenir. Il faut remplacer les panneaux existants par d'autres en mentionnant le disque obligatoire. De nombreux véhicules sont stationnés au delà des 15mn.		LACAUSTE Yves

SITUATION: ATTENTE TRAITEMENT

CONSEIL DE QUARTIER "EST"

119	28/10/2016	Des motos font des courses en boucles entre les rond points devant thales selon l'image en pièce jointe depuis deux mois. En particulier le soir de 23h à 2 h du matin le vendredi et samedi. Il y a beaucoup de nuisance sonores et plusieurs voisins se plainent. Il y a des chances que ces motos ne respectent la législation acoustique en vigueur Ces motos ont un comportement dangereux, car elles prennent le rond point en contre sens.	FOVEAU Guilaume
120	22/11/2016	Nous habitons au 36 et Je voulais faire part de notre mécontentement suite aux travaux effectués à l'école exelmans, nous avons remarqué qu'ils travaillent très tôt le matin et très tard le soir, aussi nous avons été réveillés en plein milieu de la nuit du mercredi 16/11! ce qui est inadmissible. En sachant que le conseil des quartiers approche, je transmets donc ce mail afin qu'au conseil, vous puissiez trouver une solution.	PASSARD Guillaume
121	22/11/2016	Pourquoi la mise en place d'un agent pour faire traverser les enfants (rue Grange Dame Rose/rue Exelmans) en sécurité a été refusée par la mairie?	PASSARD Guillaume
122	26/11/2016	Des riverains de la rue de Villacoublay signalent des désordres sur le revêtement de la chaussée. Il sagit de déformations, de disparition de revêtement etvdr niods de poule situés entre le 42 et le 60 de la rue	FERRET Jean-Claude